



Sûreté de l'Eurostar : Danger en Gare du Nord ? L'Etat y répond par -30% de douaniers !

 **La gare de Paris-Nord :
un site stratégique soumis à risques**

Le mercredi 11 janvier, une grave agression est survenue à l'entrée de la Gare du Nord. Un drame de plus grande ampleur a été évité de justesse. Le site de l'agression est éminemment symbolique, se situant à quelques mètres des pieds de l'escalier menant à la plateforme Eurostar pour le TransManche. SOLIDAIRES Douanes déplore cet acte gratuit. Plusieurs jours après les faits, de nombreuses interrogations demeurent autour de l'individu en cause, de ses motivations, et d'éventuelles complicités.

 **Une Direction des douanes dogmatique : privatisation de la sûreté ferroviaire = suppression de 30% des effectifs douaniers à la gare de Paris-Nord !**

Ces dernières semaines, malgré l'opposition des personnels douaniers¹, la « haute » administration de la DGDDI persiste et signe. Le 12 décembre dernier, lors de son 2^d déplacement dans les locaux de la brigade de surveillance intérieure du TransManche (BSITM), la directrice générale Isabelle Braun-Lemaire confirme que 30% des effectifs seront supprimés par rapport au standard de 2020 : 125 emplois (avant Brexit) → 87 emplois (après Brexit et avec 2 missions de plus : taxation & détaxe) !



JO 2024 : la Cour des comptes confirme notre appréciation !

Les autorités douanières et gouvernementales ne sauraient plus lourdement se tromper. Ainsi, la Cour des comptes (CC) dans son dernier rapport du 11 janvier² indique de manière très claire que 2 problématiques interrogent sur l'organisation des Jeux Olympiques de 2024 : le transport et la sécurité.

Les engagements sécuritaires institutionnels vis-à-vis des JO (pp70-73 du rapport de la CC)

L'exercice en toute sécurité de la mission de sûreté ferroviaire par un service d'Etat est une nécessité !

P70 : « Nombre d'engagements ont été pris par l'État et les collectivités-hôtes relatifs, notamment, à la sécurité et la sûreté publiques, aux transports »

P73 : « Dès lors, des moyens humains et technologiques doivent être identifiés pour optimiser la gestion des flux et leur sécurité. »

Dans ce contexte, une certitude : il importe de disposer des moyens étatiques adéquats pour garantir la sécurité de la population au sein de la 1^{ère} gare d'Europe et la 3^{ème} du Monde en matière de nombre de voyageurs !

C'est pourquoi SOLIDAIRES Douanes réaffirme que le projet de privatisation de la sûreté ferroviaire, porté par la « haute » administration de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (D.G.D.D.I.), de concert avec le Gouvernement français, est totalelement cynique et inconscient.

Pire, à cette occasion, la « haute » administration fait preuve d'une certaine nonchalance.

Pour les agents, la garantie d'une présence douanière sur un point frontière peut appeler une redéfinition de la brigade : Brigade de surveillance extérieure (BSE), plutôt que brigade de surveillance intérieure (BSI) ?

La directrice générale répond lapidairement : « *oh moi BSI ou BSE pouët-pouët...* »

Chacun appréciera ce sens des responsabilités !!!

Importance de la Gare du Nord (p72 du rapport de la CC)

Il importe de maintenir et renforcer sur zone le dispositif douanier, éprouvé depuis 30 ans !

« Le réaménagement de la gare du Nord est également important pour les Jeux. Cette gare constitue en effet une porte d'entrée pour les voyageurs européens et internationaux par sa connexion avec l'aéroport Charles de Gaulle via le RER B et le Transmanche. Elle est également un véritable barycentre des flux rejoignant les sites. »

Les événements de la semaine dernière nous donnent raison. La réduction des moyens douaniers de 30% sur zone, en connaissance de cause, est criminelle. Afin de protéger au mieux la population, SOLIDAIRES Douanes exige un retrait du projet de privatisation de la mission de sûreté ferroviaire.

Paris, le mardi 17 janvier 2023

1 Cf notre communiqué *Sûreté de l'Eurostar : le projet explosif ?!* (<https://www.solidaires-douanes.org/surete-ferroviaire>)

2 Source : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/lorganisation-des-jeux-olympiques-et-paralympiques-de-paris-2024>

